

----- Forwarded message -----

De : APE Bergier Mouton <bergiermouton@gmail.com>

Date: mer. 4 févr. 2026, 23:22

Subject: Chaufferie bois

To: APE Bergier Mouton <bergiermouton@gmail.com>

Chers parents d'élèves,

Nous avons été saisis par plusieurs parents de nos deux écoles concernant le projet d'installation de chaufferie industrielle à bois prévue 6 chemin de la mouche, à moins d'1 km de l'école.

Les parents de l'école Guilloux, directement concernés par ce projet, ont manifesté leur désapprobation en adressant un courrier à madame la préfète du Rhône.

Nous souhaitons, à titre informatif, vous indiquer qu'il existe une enquête publique ouverte où des contributions ont été apportées concernant ce projet. Les documents officiels sont sur le site de la mairie.

En parallèle, nous avons saisi la mairie en vue du prochain conseil d'école concernant l'impact des particules fines sur nos enfants.

Il existe une inquiétude sanitaire pour les riverains (rayon de 3 à 5 km) et à fortiori les populations sensibles telles que les enfants. Les particules fines sont associées à un risque pneumologique (cancers, bronchite chronique, asthme), vasculaire (infarctus, avc), neurologique (démence à corps de Lewy, Alzheimer, Parkinson, sclérose latérale amyotrophique), comportementaux (déficit d'attention, trouble des apprentissages).

En raison du risque sanitaire lié à une source supplémentaire de particules fines dans l'environnement de saint Genis, il a été demandé à la métropole une étude approfondie des alternatives tel que préconisé par l'agence de la transition énergétique.

La mairie a indiqué à notre association de parents d'élèves qu'elle nous préconisait de nous rendre sur le site de la consultation publique :

En raison du caractère densément peuplé de la localisation du projet (quartier des Collonges), la décision finale de construction sera aux mains de la préfète du Rhône, en partie déterminée par la consultation publique (<https://www.registre-dematerialise.fr/6832/contribuez>).

La consultation publique prendra fin en mars. D'ici là n'hésitez pas à vous informer de votre côté, à vous exprimer sur le site de la consultation publique si vous le souhaitez, à partager l'information...

Par ailleurs, pour ceux qui le souhaitent, une pétition est en cours via l'association stopenfumage (qui a contribué à stopper le projet de chaufferie bois à Sainte-Foy-lès-Lyon) : <https://www.change.org/p/savez-vous-que-la-mairie-va-implanter-un-incinérateur-sous-nos-fenêtres>